

France-Sorgues: Electricity

OJ S 181/2019 19/09/2019

Contract notice**Supplies****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Sorgues

National registration number: 21840129700187

Postal address: route d'Entraigues

Town: Sorgues

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84706

Country: France

E-mail: a.garavelloni@sorgues.fr

Telephone: +33 490397100

Fax: +33 484258028

Internet address(es):Main address: <http://www.sorgues.fr>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.ledauphine-legales.com/>**I.1. Name and addresses**

Official name: Mairie de Sorgues — service juridique: Anne Garavelloni

Postal address: route d'Entraigues

Town: Sorgues

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84706

Country: France

E-mail: a.garavelloni@sorgues.fr

Telephone: +33 490397206

Fax: +33 484258028

Internet address(es):Main address: <http://www.sorgues.fr>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.ledauphine-legales.com/>**I.1. Name and addresses**

Official name: CCAS Résidence autonomie Le Ronquet

Postal address: 80 route d'Entraigues

Town: Sorgues

NUTS code: FRL06 Vaucluse

Postal code: 84700

Country: France

E-mail: laetitia.ludwig@ccas-sorgues.com

Telephone: +33 490397145

Internet address(es):

Main address: <http://www.sorgues.fr>

Address of the buyer profile: <http://marchespublics.ledauphine-legales.com/>

I.2. Information about joint procurement

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://marchespublics.ledauphine-legales.com/>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://marchespublics.ledauphine-legales.com/>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Fourniture d'électricité rendu site et services associés à cette fourniture

Reference number: 17/2019

II.1.2. Main CPV code

09310000 Electricity

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

La présente consultation a pour objet la conclusion d'un accord-cadre relatif à la fourniture d'électricité pour un ensemble de points de livraison ville de Sorgues et du CCAS Résidence autonomie Le Ronquet et des services associés à cette fourniture:

- mise en place d'interlocuteurs dédiés et identifiés par le titulaire,
- réunion de lancement et de suivi — interface avec les distributeurs,
- consultation en ligne des données de facturation et des consommations,
- historisation des consommations électriques,
- responsabilité d'équilibre électrique la collectivité ne s'engage pas sur une consommation annuelle minimale.

À titre indicatif la consommation annuelle globales des sites entrant dans le périmètre de l'accord-cadre est estimée en Mwh électrique par an à 2 000 Mwh électrique/an l'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

09310000 Electricity

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL06 Vaucluse

II.2.4. Description of the procurement

La présente consultation a pour objet la conclusion d'un accord-cadre relatif à la fourniture d'électricité pour un ensemble de points de livraison ville de Sorgues et du CCAS Résidence autonomie Le Ronquet et des services associés à cette fourniture:

- mise en place d'interlocuteurs dédiés et identifiés par le titulaire,
- réunion de lancement et de suivi — interface avec les distributeurs,
- consultation en ligne des données de facturation et des consommations,
- historisation des consommations électriques,
- responsabilité d'équilibre électrique la collectivité ne s'engage pas sur une consommation annuelle minimale.

À titre indicatif la consommation annuelle globales des sites entrant dans le périmètre de l'accord-cadre est estimée en Mwh électrique par an à 2 000 Mwh électrique/an l'accord-cadre est conclu sans minimum ni maximum.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 20

Price - Weighting: 80

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information**Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions for participation**III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

- pour un candidat individuel ou un groupement: une lettre de candidature (ou formulaire DC1) dûment complétée datée et signée,

- un dossier particulier du candidat individuel ou pour chaque membre du groupement comprenant la déclaration du candidat dûment complétée, datée et signée ou le (les) formulaire(s) DC2),
- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de groupement, cette déclaration sera établie pour chacun des membres du groupement,
- le cas échéant, une présentation des membres du groupement,
- les pouvoirs donnés à la personne habilitée pour engager le candidat,
- un extrait K bis attestant que le candidat (ou éventuellement pour chacun des membres du groupement) ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141 du code de la commande publique (article R. 2143-9 du code de la commande publique), ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente,
- lorsque le candidat est en redressement judiciaire, il produit la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet. (article R. 2143-9 du code de la commande publique).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles,
- les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents, en cours de validité si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- une liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de 3 ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années,
- l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle de l'accord-cadre,
- une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre,
- des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

En ce qui concerne l'aptitude à exercer l'activité professionnelle spécifique de fourniture d'électricité, le pouvoir adjudicateur exige que les opérateurs économiques soient inscrits sur le registre des fournisseurs agréés sur le périmètre de la commune de Sorgues. (article R. 2142-5 du code de la commande publique) chaque candidat devra également fournir une déclaration indiquant qu'il dispose de l'autorisation d'exercer l'activité d'achat d'électricité pour revente aux consommateurs finals ou aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes et aux obligations des fournisseurs relatives à l'information des consommateurs d'électricité prévue par le décret n° 2004-388 du 30.4.2004 (modifié par le décret n° 2011-1457 du 7.11.2011).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with several operators

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/10/2019 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 18/10/2019 Local time: 15:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.ledauphine-legales.com> — Le dossier de consultation des entreprises doit être retiré par voie électronique sur le profil acheteur: www.ledauphine-legales.com
Les critères d'attribution du présent avis concernent les futurs marchés subséquents.
Les critères d'attribution du présent accord-cadre sont:

- qualité de la prestation 50 %,
- qualité des services associés 50 %.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nîmes
Postal address: 16 avenue Feuchères, CS 88010
Town: Nîmes
Postal code: 30941
Country: France
E-mail: greffe.ta-nimes@juradm.fr
Telephone: +33 466273700
Fax: +33 466362786

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: CCIRA de Marseille: Mme Catherine Pietri
Postal address: place Félix Baret, CS 80001
Town: Marseille
Postal code: 13282
Country: France
E-mail: catherine.pietri@paca.gouv.fr
Telephone: +33 484354554

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. À partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (application des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative),
- un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551.13 du code de justice administrative au plus tard le 31^e jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est confronté à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours,
- un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation,
- un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative),
- un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative),
- tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de

certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. À partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'État, ass., 4.4.2014, «département de Tarn-et-Garonne», n° 358994).

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/09/2019